



Interdiction des manifestations : des propos irresponsables pour les syndicats

L'EXPRESS.fr, le 15.06.2016

Les syndicats et le parti communiste ont réagi aux éventuelles interdictions de manifester évoquées ce mercredi par Manuel Valls et François Hollande. Et dénoncent des pratiques contraires "au droit constitutionnel de manifester".

Les syndicats répliquent. En visite à l'hôpital Necker ce mercredi matin, le Premier ministre Manuel Valls a mis en cause le service d'ordre de la CGT, et menacé d'annuler les prochaines manifestations contre la loi Travail.

Des annulations défendues par François Hollande. Le FO parle de "propos irresponsables", tandis que la "menace" est "le signe d'un gouvernement aux abois" selon la CGT.

Interrogé par France Info ce mercredi, Jean-Claude Mailly a "considéré que les propos du Premier ministre sont irresponsables" estimant que Manuel Valls "a été un pyromane" sur France Inter.

"Les casseurs, ça pénalise aussi les manifestants", s'est insurgé le numéro un de Force Ouvrière. "Je ne trouve pas ça très responsable. Alors qu'on interdise l'Euro! Je rappelle qu'il y a également des violences", a lancé le leader, rappelant les affrontements intervenus samedi à Marseille.

De son côté, la CGT a estimé que "menacer d'interdire les manifestations était le signe d'un gouvernement aux abois".

Des accusations "inacceptables"

Le syndicat a dénoncé des accusations "inacceptables" du Premier ministre Manuel Valls, qui a évoqué une attitude "ambiguë" du syndicat à l'égard des casseurs.

Dans un communiqué, l'organisation a souligné qu'il incombe "aux pouvoirs publics" dont Manuel Valls "a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre", au lendemain de violences intervenues lors d'une manifestation nationale.

La CGT martèle avoir pris "les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive". "Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société", tranche en fin de communiqué le syndicat.

Une "atteinte au droit constitutionnel de manifester"

La présidente du groupe Communiste, républicain et citoyen (CRC) au Sénat, Eliane Assassi, s'est également exprimée. Elle estime que cette annonce "porte atteinte au droit constitutionnel de manifester". "Nous pensons que cette journée fut une démonstration de force de l'intersyndicale, et non un baroud d'honneur", a-t-elle souligné, affirmant que "cette réalité a échappé au gouvernement".

Pour Eliane Assassi, "la réponse du pouvoir à l'exigence populaire de retrait du texte est terrible". "Quand Manuel Valls dit qu'il ne veut pas rediscuter de l'article 2, il fait le choix de l'affrontement". Et "s'il fait le choix de rester droit dans ses bottes, nous serons droits dans nos bottes", a-t-elle prévenu. □